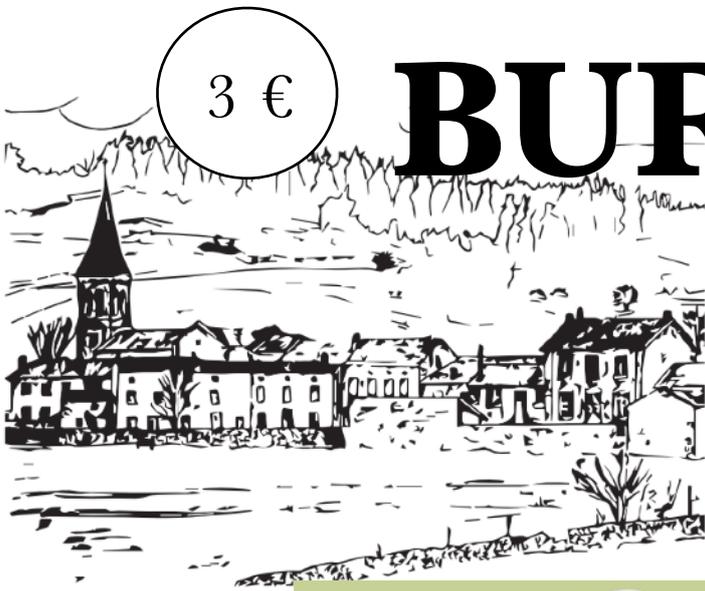


3 €



BURDIGNES

* Bulletin n°49 *

* inter-associations *

* Été 2019 *

samedi 17 août à partir de 19h
Soirée concert
entrée gratuite Buvette - snack local

Dimanche 18 août 2019
entrée gratuite dès 12h

BURDIGNES

... en jeu* ...

Soupe aux choux à midi
Pain cuit au feu de bois
Pizza Crêpes

BUVETTE

MONSTRES JEUX

LA GASTOUNETTE

Film documentaire
UN VILLAGE DANS LE VENT
Deux séances 16h & 18h

Au profit d'actions humanitaires & d'associations du village

Plus d'infos sur : fetedeburdignes.wordpress.com



« Si la musique nous est si chère, c'est qu'elle est la parole la plus profonde de l'âme, le cri harmonieux de sa joie et de sa douleur. » Romain Rolland

SOMMAIRE



- 1 couverture N°49
- 2 sommaire
- 3 Burdignes sous le vent
- 4-5 budget communal 2019
- 6-7 infos municipales
- 7 fête d'été
- 8-10 sécurité nucléaire
- 11-12 le voyage des écoliers
- 13 APE parents d'élèves
- 14-15 Burdivents
- 16 Burdilao; Accueil Paysan
- 17 Ils ont choisi Burdignes
- 18 ballade plantes
- 19 voyage à Amsterdam
- 20 Petits Fours
- 21 Le fournil de Joanabel
- 22 éco-hameau
- 23 Burdignes en 1945
- 24 agenda

Le Bulletin est consultable en couleur sur le site de la commune :
www.burdignes.com

Voici le numéro 49 du Bulletin inter-associations de Burdignes. Merci à tous les participants, associations et particuliers, qui contribuent à maintenir une diversité des textes publiés.

Le Bulletin est distribué aux personnes résidant sur la commune de Burdignes.
Pour les personnes extérieures, une participation au tirage est demandée :
Abonnement de 9 € par an pour 2 numéros
chèque à l'ordre de :
" Burdignes en fête "

A souscrire ou renouveler (en été) auprès de Jean-Yves LEVEQUE
Le Bourg 42220 Burdignes
tél. 04.77.39.65.55

Le Bulletin se trouve également en vente à Bourg-Argental, au bureau de tabac " chez Valérie "

Géré par des bénévoles, le Bulletin ne paraît que par la volonté des gens souhaitant aider à sa conception et sa diffusion...

Nous sollicitons des volontaires sur chaque hameau de Burdignes pour distribuer les bulletins aux maisons du voisinage.

Votre voisin n'a pas son bulletin de juillet ? Il est peut-être en attente en Mairie. Merci de le récupérer...

Pour le prochain numéro, merci d'envoyer vos articles de préférence par mail en format traitement de texte (.doc, .docx ou .odt) et photos .jpeg séparées. Pas de pdf SVP.
Sinon, en texte imprimé ou manuscrit. à Philippe HEITZ, 8 éco-hameau de Mirose 42220 Burdignes
ph.heitz@orange.fr
Date limite : 21 décembre 2019

COMITÉ DE RÉDACTION :
Magali Séguy, Bernard Vilars, Pierrot Linossier, Philippe Heitz, Mathilde Berne, Jean-Yves Lévêque, Paul Séguy

Mise en page : Philippe Heitz

Comment parler de Burdignes quand on habite par intermittence (résidence secondaire), non pas dans le Bourg, mais dans un hameau (Vireuil le Haut, et même à distance du hameau proprement dit, au Bachat exactement) ? Cet éditorial vous propose un regard extérieur sur la vie du village, mais qui s'inscrit dans le temps long puisque la maison du Bachat a été achetée au début des années 70. Il y a eu jusqu'à quatre générations sous un même toit, et tous nous avons été et sommes encore éblouis par le panorama qui s'ouvre sur la vallée du Rhône, le Vercors et les Alpes.

Burdignes est un village de moyenne montagne, à une heure environ de centres urbains, et pourtant bien ancré dans sa ruralité. C'était déjà comme ça quand nous y sommes arrivés, ça l'est encore mais d'une autre façon, sous l'influence des changements dans la société française, mais aussi dans le monde.

Si le vent y souffle encore beaucoup, les hivers y sont moins rigoureux (réchauffement climatique oblige). Les murets de pierres sèches, qui bordaient les chemins et retenaient la terre en terrasses, ne résistent que difficilement aux nouvelles pratiques agricoles. Les haies, nombreuses et variées, ont été bien mises à mal, mécaniquement et chimiquement, au nom d'une optimisation de la surface agricole : il y a maintenant moins de noisetiers, d'aubépine, de prunelliers et de mûres ... sans que pour autant soit détruit le charme du village et de ses chemins. Les changements qui opèrent à diverses échelles affectent donc le paysage.

Mais aussi les hommes. A Vireuil, nous avons vu partir la génération de ceux qui nous ont accueillis (des personnalités diverses inscrites dans des parcours très différents). Il y avait alors trois fermes en exploitation à Vireuil le Haut. Nous avons craint la mort de la paysannerie. C'était sans compter avec la reprise ou l'installation ici et là d'exploitations agricoles par les jeunes générations. Là encore des profils et des parcours différents qui soutiennent des projets divers, plus ou moins respectueux de la « nature ». Les agriculteurs sont une population hétérogène en France, c'est aussi vrai à Burdignes.

Nous avons vu arriver de nouveaux habitants, venus trouver loin du bourdonnement incessant des villes des moyens de se ressourcer, mais aussi d'y vivre en impulsant des valeurs nouvelles, dans le vent, qui ont pu prospérer sur un terreau déjà existant (ouverture sur le

monde, la culture et les voyages solidaires). On a vu naître un projet alternatif : faire de la qualité environnementale au sens large un espace d'expérimentations diverses (par exemple, le projet éolien, l'agriculture biologique ou le hameau de Mirose ...). Ces expérimentations ont été fondées de manière différente : l'éventail allant de l'engagement militant à la participation enthousiaste à des projets communs. Comme à Vireuil-le-Haut, les nouvelles populations, qui sont venues s'installer là où vivaient d'anciens agriculteurs, ont contribué à la dynamique du village tout en conservant son caractère rural. Cela n'aurait pas été possible sans l'école.

Pour nous, toute cette diversité concourt à faire de Burdignes un village vivant, ouvert où nous prenons plaisir à nous rendre. Un constat que nous partageons avec toutes les personnes que nous avons invitées au fil des années au Bachat.

Et pourtant parfois se font jour dans cette micro-société qu'est Burdignes des lignes de fracture qui semblent ignorer qu'un territoire est fait d'histoire, de conditions de vie individuelles et collectives particulières qui ne peuvent évoluer du jour au lendemain.

Or, pour qu'une forêt résiste aux vents, ne faut-il pas des arbres d'essences et de tailles diverses qui vont participer différemment à la résistance aux intempéries ? N'oublions pas, Burdignes est sous le vent...



Michèle, Alain, Florent, Ghislaine, Léon et Zoé Dupré, reconnaissants à Marcel et Marcelle Farjot d'avoir choisi Burdignes où ils reposent à présent.

4 budget communal 2019

par Agnès Courbon

Le budget 2019 a été approuvé en conseil municipal le 11 mars dernier.

Tous budgets confondus, il représente 1 068 540 € contre 1 227 459 € en 2018. La baisse observée l'année dernière et l'année précédente se poursuit encore avec la fin des travaux de l'école et de la chaufferie et la progression des ventes des lots de l'écohomeau de Mirose.

En 2019, s'achève aussi la réalisation du Court Terme TVA sollicité pour couvrir le décalage de trésorerie entre le paiement des factures et l'encaissement des subventions. Il est prévu d'en rembourser une partie en fin d'année ce qui explique le montant de 116 450 € budgétisé en dépense d'investissement. Le terrain de l'ancienne voie de chemin de fer situé entre Dovezet et l'entrée du tunnel de la Gare sous les Chirattes a été vendu à la Communauté de Communes des Monts du Pilat pour la future voie verte. Le montant de la vente s'est avéré supérieur aux prévisions ce qui permettra de financer d'autres investissements en complément des subventions demandées systématiquement.

Au niveau du fonctionnement du budget communal, il est en augmentation de 40 000 euros du fait, d'une part, de l'augmentation du nombre d'enfants à la cantine (repas payés au collège du Pilat et remboursés par les parents). D'autre part, des factures de plaquettes bois livrées en 2018 sont arrivées en 2019 et enfin, les réparations de voirie prévues cette année sont plus importantes (+ 30 000 €).

Pour le budget Eau et Assainissement, son augmentation en exploitation est due principalement au déficit de 2018 de 2 065 €. En investissement, le retour à l'équilibre annoncé s'est confirmé avec un excédent de 5 219 €. Il est supérieur au déficit d'exploitation donc l'ensemble de la section est excédentaire. Les travaux prévus à Montchal à l'automne justifient la hausse du budget d'investissement. Un emprunt est inscrit au cas où la trésorerie serait insuffisante mais il est fort probable que les subventions seront toutes rentrées à ce moment-là ce qui évitera d'y recourir.

Le budget du CCAS, très lié à l'utilisation du portage de repas a été revu à la hausse puisque le service est à nouveau utilisé.

Le budget de Mirose continue de diminuer avec la baisse du nombre de terrains en stock. L'Association Syndicale Libre sera la dernière dépense à figurer sur le fonctionnement de ce budget. Si possible et si les 3 derniers lots se vendent cette année, ce budget sera réintégré au budget communal en 2020.

L'ensemble des comptes est consultable en mairie et nous restons à votre disposition pour de plus amples renseignements si besoin.

budget de Mirose 2019

Dépenses de Fonctionnement:	60 500 €	Recettes de Fonctionnement :	60 500 €
Déficit 2017 :	58 500	Ventes :	31 141,70
Création de l'ASL :	2 000	Terrains en stock :	29 358,30
Dépenses d'Investissement :	29 358,30 €	Recettes d'Investissement :	35 454 €
Stock :	29 358,30	Excédent 2018 :	35 454

budget communal 2019**5**

Dépenses de Fonctionnement:	306 079,19 €	Recettes de Fonctionnement :	306 079,19 €
------------------------------------	---------------------	-------------------------------------	---------------------

Charges à caractère général :	120 078,28	Produits exceptionnels (remb. Sinistres)	4 000
Charges de personnel :	134 920	Remboursement CIGAC et CAE :	16 000
Virement à la section investissement :	0	Produits des services :	31 292,91
Elus/SDIS/PNR/Subventions aux assoc. :	41 580,91	Impôts et taxes :	146 348
Charges financières :	7 000	Dotations et participations :	103 438,28
CCMP :	2 500	Revenus des immeubles :	5 000

Dépenses d'Investissement :	452 654,31 €	Recettes d'Investissement :	452 654,31 €
------------------------------------	---------------------	------------------------------------	---------------------

Remboursement d'emprunt :	116 449,54	Excédent 2018 :	73 686,45
Dépenses d'équipement :	336 204,77	Excédent 2018 de la section de fonct. :	79 277,33

pour l'école (60 000 €), la voirie, le Très Haut Débit, la chaufferie bois (24 000 €), un tracteur (46 000 €) et son équipement, un hangar, une aire de jeux, des travaux au cimetière, du matériel informatique...

FCTVA :	9 941,93
---------	----------

Taxe d'Aménagement :	4 145
----------------------	-------

Subventions : (Etat, Région, Département, CCMP)	158 603,60
--	------------

Emprunt à réaliser :	90 000
----------------------	--------

Vente terrain Via Fluvia :	37 000
----------------------------	--------

budget eau et assainissement 2019

Dépenses d'Exploitation :	92 273,21 €	Recettes d'Exploitation :	92 273,21 €
----------------------------------	--------------------	----------------------------------	--------------------

Charges à caractère général :	8 700	Produits d'exploitation :	70 000
Charges de personnel :	3 000	Subvention du Budget Communal :	11 779,21
Dotations aux amortissements :	43 104,13	Reprise de subventions :	10 494
Taxes et subventions reversées :	28 300		
Intérêts des emprunts :	7 103,55		
Déficit 2018	2 065,53		

Dépenses d'Investissement :	120 852,92 €	Recettes d'Investissement :	120 852,92 €
------------------------------------	---------------------	------------------------------------	---------------------

Reprise de subventions :	10 494	Excédent :	5 219,01
Capital d'emprunts :	20 858,92	FCTVA :	
Capital d'emprunts :	20 858,92	Emprunt à réaliser :	72 329,78
Travaux :	82 500	Emprunt à réaliser :	72 329,78
pour des vannes et le réseau de Montchal		Amortissements :	43 104,13
		Subventions :	200

budget CCAS 2019

Dépenses de Fonctionnement:	6 822 €	Recettes de Fonctionnement :	6 822 €
------------------------------------	----------------	-------------------------------------	----------------

Portage des repas, fêtes et TF :	6 750	Excédent antérieur :	525,30
URSSAF :	72	Produits des locations, dons :	5 130
Déficit antérieur :		Subvention Budget Communal :	1 166,70

6 infos municipales

Ecole

Une nouvelle loi rend la scolarité obligatoire à partir de 3 ans. Le statut de notre école va donc évoluer pour passer de classe unique à deux classes. La rentrée de septembre 2019 se fera donc avec un nouvel enseignant dans les murs de notre école flambant neuve afin de prendre en charge les élèves de maternelle.

Pour autant le conseil a décidé de maintenir les 2 postes d'agent affectés à l'école avec le maintien de leur nombre d'heures.

Le rythme scolaire restera quant à lui réparti sur 4 jours et demi, tous les enfants seront donc accueillis le mercredi matin.

Sectionnaux

Comme nous nous y étions engagés le conseil municipal a lancé au printemps dernier une grande consultation auprès des ayant droits des différentes sections pour leur devenir. Il est ressorti de cette consultation que les sections de L'Hermetz, Joanabel La Cartara, Montpéran deviennent communales. Celles de Montchal et Doivieux restent sectionnales.

Voirie

Les travaux de voirie ont commencé, le chemin du fond du hameau de la Côte des Gardons a été repris et en partie élargi afin de le rendre plus praticable. Pour rappel la route de l'éco hameau de Mirose et de la Tannerie (une fois la réfection du mur effectué) sont aussi au programme de cette année.

Divers terrassements

Afin de soutenir le projet mené par l'association Les Petits Fours de construction d'un four à pain, la commune a effectué, à cet effet, le terrassement et le coulage d'une dalle sur la place du Bourg du Feu.

Il est prévu pour cet été de commencer le terrassement, derrière la salle le Tilleul, du futur hangar

communal. La structure du bâtiment a déjà été acquise, elle sera montée par Mickaël notre employé communal. Peut-être ferons nous appel aux bonnes volontés pour des aides ponctuelles dans le cadre de ce chantier.

Assainissement non-collectif

La commune a lancé auprès des propriétaires une campagne de mise aux normes des assainissements non collectifs. Nous souhaitons que chacun prenne conscience de la nécessité du respect des normes de rejet des eaux usées. Nous restons à la disposition de chacun afin d'étudier ensemble les solutions envisagées.

Tracteur

Afin d'améliorer le travail de notre employé communal, la commune a fait l'acquisition ce printemps d'un nouveau tracteur plus performant. L'ancien tracteur a trouvé de son côté un repreneur.

Projet Pilafine

La commune a été sollicitée par un groupement d'agriculteurs pour l'implantation sur la commune d'une laiterie collective. Pour cela une modification du PLU devra intervenir afin de permettre cette implantation. Après diverses rencontres et quelques réunions d'étude le conseil a décidé d'envisager cette modification. Une enquête publique se tiendra à cet effet sous la conduite d'un commissaire enquêteur. Dès que les porteurs de projet seront prêts nous lancerons l'enquête. L'ensemble de la population en sera averti par voie de presse et affichage, un dossier de présentation sera consultable en mairie.

Numérotage

Il reste en mairie des plaques pour le numérotage des habitations. Pensez à venir récupérer la vôtre si vous ne l'avez pas encore fait.

Etat-civil

Naissance

Noah VACHER, le 28 mars

Décès

Régis Joseph DESGLENNE,
le 10 mai

La mairie change de coordonnées

Toute correspondance devra être envoyée à
Mairie de Burdignes
65 route de Saint-Sauveur
42220 BURDIGNES

Nouvelle adresse mail :
mairie@burdignes.com

Le n° de téléphone ne change pas :
09 63 68 64 41
mais plus de ligne fax.

7

Burdignes en fête 17 & 18 août 2019

9 associations préparent la fête du village, temps fort d'animation, de rencontres et de solidarité pour Burdignes.

Une **soirée concert le samedi**, des **découvertes artistiques et ludiques**, des **jeux** pour petits et grands, un **repas à midi**, la projection du **film « Un village dans le vent »**, chacun passera un bon moment au village.

Nous vous sollicitons pour participer :

A LA MAISON		fabrication de gâteaux, de confitures pour les crêpes à déposer le jour de la fête
VENDREDI 16 AOÛT	9h	montage des cabanes, des chapiteaux, transport de matériel prévoir vos outils
SAMEDI 17 AOÛT	9h30	montage des chapiteaux, branchage, préparation des stands, prévoir vos outils épluchage des pommes de terre et de fruits (salle Le Tilleul) fabrication de pizzas
SAMEDI 17 AOÛT	après-midi	préparation des stands, prévoir vos outils, fabrication de pizzas
DIMANCHE 18 AOÛT	après-midi	A partir de midi besoins pour buvette, service et vaisselle du repas, installation salle ciné, divers
LUNDI 19 AOÛT	9h	démontage, rangement, nettoyage

Un TABLEAU DES BENEVOLES sera disponible dès le 16 août, sur la place du village.

Vous pourrez vous inscrire pour apporter votre aide sur une tranche horaire qui vous conviendra. Vous pouvez aussi, déjà contacter :

Pascale Reynaud Linossier lucpascale.reynaud@gmail.com 06 42 27 50 63

Claire Meyer claire.meyer42@gmail.com 06 13 49 40 39

Agnès Delmarle agnès.delmarle@orange.fr 04 77 61 57 36

Claire Galipaud pour l'atelier PIZZAS et boulangerie laurent.galipaud@orange.fr
06 89 20 31 96

AU PLAISIR DE PARTAGER ENSEMBLE CETTE FETE 2019 !

Extension de 10 à 20 km du rayon du Plan particulier d'intervention (PPI) de la centrale nucléaire de St-Alban/St-Maurice l'Exil

Pages d'information du Préfet de l'Isère à destination des communes concernées, dont Burdignes fait partie.

Un dispositif efficace pour mieux préparer la population à réagir en cas d'alerte nucléaire

En 2016, le Gouvernement a pris la décision d'étendre le rayon des PPI autour des centrales nucléaires de 10 à 20 km. Il s'agissait, à la suite de l'accident nucléaire de Fukushima en 2011, de réviser le dispositif de protection des personnes. L'extension du rayon des PPI de 10 à 20 km permet en effet d'améliorer la réactivité des pouvoirs publics (communes, préfectures, etc.) et de mieux sensibiliser et préparer la population à réagir en cas d'alerte nucléaire.

Qu'est-ce que le Plan particulier d'intervention (PPI) ?

Le PPI est un dispositif établi par l'État pour protéger les personnes, les biens et l'environnement et pour faire face aux risques liés à l'existence d'une installation industrielle. Si un événement nucléaire se produisait et qu'il était susceptible d'avoir des conséquences à l'extérieur du site, le préfet prendrait la direction des opérations et s'appuierait sur ce plan, qui est une des dispositions spécifiques du plan ORSEC départemental.

Qu'est-ce que cela change concrètement pour les citoyens ?

Les riverains ont reçu au début du mois de juin un courrier les informant de l'extension du rayon du PPI. En septembre 2019, une mise à disposition préventive et gratuite de comprimés d'iode sera organisée.

Elle sera accompagnée d'une campagne d'information sur les risques associés à la présence d'une centrale nucléaire, la prévention de ces risques et la conduite à tenir en cas d'alerte nucléaire. Chaque foyer et responsable d'établissements recevant du public (écoles, commerces, installations sportives, administrations, etc.) recevra en septembre prochain un courrier qui lui permettra de retirer ses comprimés d'iode en pharmacie.

Au niveau des autorités locales, toutes les communes du PPI de la centrale de Saint-Alban/Saint-Maurice l'Exil se doteront d'un Plan communal de sauvegarde (PCS) qui planifie les actions à mener par les acteurs locaux en cas d'urgence.

Pour en savoir plus, un numéro vert et un site internet

le site www.distribution-iode.com et

notamment sa foire aux questions et ses vidéos pédagogiques ;

les conseillers du N° Vert 0 800 96 00 20

(appel gratuit) répondent à toutes vos questions du lundi au vendredi de 10h à 18h30 et le samedi de 10h à 12h.

La campagne d'information et de mise à disposition de comprimés d'iode débutera en septembre 2019

Organisée par les pouvoirs publics et EDF, cette campagne a pour objectif de doter l'ensemble des riverains de la centrale nucléaire de Saint-Alban/Saint-Maurice l'Exil des comprimés d'iode nécessaires à leur protection en cas d'alerte nucléaire. Elle vise également à leur enseigner les bons réflexes.

L'iode : une protection efficace en cas d'accident nucléaire

Si tout est mis en œuvre pour prévenir un accident, les pouvoirs publics se doivent néanmoins d'anticiper une telle éventualité.

En cas d'accident dans un réacteur nucléaire, le rejet d'iode radioactif dans l'atmosphère pourrait constituer un risque sanitaire pour la population. Respiré ou avalé, l'iode radioactif se fixe sur la glande thyroïde et peut accroître le risque de cancer de cet organe, surtout chez les enfants.

L'iode stable, administré avant l'exposition à l'iode radioactif, permet de saturer la glande qui, ainsi, ne peut plus capter ou fixer l'iode radioactif. Il est particulièrement recommandé pour les personnes dont la thyroïde est la plus sensible vis-à-vis du risque de contamination : les femmes enceintes (fœtus), les bébés et les jeunes de moins de 18 ans.

Chaque foyer et établissement recevant du public (écoles, collectivités, entreprises, administrations, etc.) situé dans le rayon de 10 à 20 km autour de la centrale nucléaire de XXXX XXXX va recevoir un courrier officiel accompagné d'un dépliant d'information. Ce courrier leur permettra de retirer gratuitement des comprimés d'iode dans les pharmacies participantes (liste jointe au courrier et sur www.distribution-iode.com).

Les comprimés d'iode ne protègent que de l'iode radioactif, c'est pourquoi cette campagne a pour but d'enseigner l'ensemble des réflexes qui permettent une protection complète : assurer sa mise à l'abri, préparer son évacuation, etc.

Que se passe-t-il au-delà des 20 km ?

En France, la protection des populations s'appuie sur une organisation qui couvre l'ensemble du territoire.

Au-delà de la zone de 20 km, des plans ORSEC départementaux et zonaux viennent compléter le PPI.

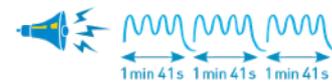
Ils concernent notamment la mise à disposition de comprimés d'iode en cas d'urgence, la mise à l'abri, l'évacuation ou les restrictions de consommation afin de soustraire les personnes à l'ensemble des risques liés à des rejets radioactifs.

Pourquoi une alerte nucléaire ?

L'alerte est déclenchée quand un événement dans une centrale nucléaire est susceptible d'entraîner des rejets radioactifs et d'avoir des conséquences sur la population présente à proximité.

Comment serions-nous prévenus en cas d'accident nucléaire ?

• L'ALERTE PAR LA SIRÈNE



La sirène diffuse le signal national d'alerte commun à tous les types de risques : un son montant et descendant composé de trois séquences d'1 minute et 41 secondes séparées par un intervalle de 5 secondes. Elle vous signale un danger imminent, il faut alors se mettre à l'abri dans un bâtiment en dur et se tenir informé du comportement à adopter.

• L'ALERTE PAR AUTOMATE D'APPELS TÉLÉPHONIQUES

En cas d'alerte nucléaire, en plus de la sirène, un message vocal est envoyé par un automate d'appel aux habitants situés à proximité immédiate de la centrale nucléaire. Il faut alors se mettre à l'abri et se tenir informé.

Pour en savoir plus, un numéro vert et un site internet

le site www.distribution-iode.com et

notamment sa foire aux questions et ses vidéos pédagogiques ;

les conseillers du **N° Vert 0 800 96 00 20**

(appel gratuit) répondent à toutes vos questions du lundi au vendredi de 10h à 18h30 et le samedi de 10h à 12h.



alerte nucléaire je sais quoi faire !

Que faire en cas d'alerte nucléaire ?

Découvrez les 6 réflexes en cas d'alerte nucléaire

Les comprimés d'iode ne protègent que de l'iode radioactif, c'est pourquoi d'autres actions pourraient également être nécessaires : la mise à l'abri, des restrictions alimentaires voire l'évacuation. Pour vous protéger, adoptez ces 6 réflexes :

1 > Je me mets rapidement à l'abri dans un bâtiment

Rejoignez sans délai un bâtiment en dur. Si vous êtes déjà dans un bâtiment, isolez-vous de l'extérieur : fermez portes et fenêtres et coupez la ventilation. Si vos enfants sont à l'école au moment de l'alerte, ils seront mis à l'abri par les enseignants.

2 > Je me tiens informé(e)

Respectez les consignes de protection des pouvoirs publics (prise d'iode, évacuation, etc.) diffusées par la radio (France Bleu, France Info, etc.), la télévision (France Télévisions) et le site internet de votre préfecture. Pensez à vous doter, en amont, d'une radio à pile et de piles de rechange.

3 > Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école

Restez à l'abri. À l'école, vos enfants sont pris en charge par les enseignants.

4 > Je limite mes communications téléphoniques

Ne saturez pas les réseaux de communication. Ils sont nécessaires à l'organisation des secours et à la transmission d'informations.

5 > Je prends de l'iode dès que j'en reçois l'instruction

La dose d'iode stable doit être prise uniquement et immédiatement à la demande du préfet (suivez la posologie).

6 > Je me prépare à une éventuelle évacuation

Munissez-vous du kit d'urgence que vous aurez préparé au préalable : il comprend en particulier vos papiers personnels, vos éventuels traitements médicaux, des vêtements, de la nourriture et de la boisson. Lors de l'évacuation, respectez les consignes de circulation.

www.distribution-iode.com

0 800 96 00 20 Service & appel gratuits

Visite de la grotte Chauvet 2

La grotte Chauvet est une grotte que des spéléologues ont retrouvée. (spéléologue : un ou une spéléologue cherche des grottes.) Pourquoi Chauvet ? Parce que c'est le nom d'un des trois spéléologues. Pourquoi Chauvet 2 ? Parce qu'ils ont fait une reproduction de la grotte, car la vraie grotte risquait de s'abîmer à cause des champignons (microbes) rapportés par les visiteurs sous les chaussures et aussi par le gaz carbonique de la respiration des visiteurs.

L' exposition à la grotte

Au début de l'exposition, un petit film de fiction sur la préhistoire nous ouvrait les portes de l'exposition. L'exposition s'appelait « les aurignaciens » Un aurignacien est une personne préhistorique. Nous avons vu de faux animaux préhistoriques à taille réelle. Les animaux étaient : un ours des cavernes, un rhinocéros laineux, un mammouth, un mégacéros, un bison des steppes et puis un aurignacien. Après

le voyage des écoliers 11



par les élèves de CP à CM

nous sommes allés dans une salle avec des écrans qui nous documentaient sur le mode de vie des aurignaciens. Dans la 3^{ème} salle un grand écran projetait des images : des petites Vénus (sculptures de dames), des outils... nous attendaient.

La peinture rupestre ou pariétale

On est allés dans la grotte où on a vu des peintures rupestres ou pariétales. On a fait des peintures dans la fausse grotte. Il y avait du charbon et de l'ocre rouge sur une petite table à l'entrée de

la grotte. Nous pouvions les utiliser pour dessiner dans la grotte. Nous avons fait notre signature avec notre main recouverte d'ocre rouge.





Visite du Muséal

En premier on a vu de la mosaïque sur laquelle il y avait des rosaces et beaucoup de formes. Ensuite on est allés dans une salle de classe et nous avons fait des masques. Une fois que nos masques étaient finis, nous sommes allés pique-niquer dehors. Puis on a fait un jeu dans le musée. Le lendemain, nous avons fabriqué des mosaïques, un atelier où on devait trier des os, des coquilles et des dents. Puis on a comparé les os d'animaux avec les os de notre squelette et on a cuisiné un goûter presque romain.

Le jeu de piste dans les ruines antiques

Nous sommes allés aux ruines antiques d'Alba-la-Romaine. C'est-à-dire, dans une ville qui date de l'époque antique. Des dames nous ont donnés des informations sur la ville antique. Peu après, elles ont fait des équipes pour organiser le jeu de piste à travers les ruines d'Alba. Pour le jeu, il fallait trouver des boites avec toutes sortes d'objets dedans. On les ramenait aux dames qui nous donnaient les photos-indices pour deviner à quoi servaient les lieux où on avait trouvé la boite.

La maison des Astars

On entrait par un grand portail blanc. A droite, il y avait une piscine et cinq tables sous de grands arbres. A gauche, on pouvait s'installer dans un grand salon de jardin et il y avait même une cuisine d'été (à l'extérieur). En entrant dans le bâtiment, au rez-de-chaussée, se trouvait une immense pièce et un escalier monumental qui menait aux chambres. A côté de l'escalier trônait un piano à queue.

Les adultes

Les adultes avec qui on a passé la semaine sont :

Gisèle (la patronne) et Jean-Pierre, son mari.

Michèle, la cuisinière.

Patricia et Mady, qui étaient installées dans la chambre des 13 garçons.

Michelle, installée avec les 6 grandes filles.

Pierrette, dans la chambre des 4 petites filles.

Bob, notre chauffeur de bus.

Les chambres

Il y avait deux chambres pour les filles et une chambre pour les garçons. Dans chaque chambre, nous avons des douches et des WC. Dans la chambre des petites filles se trouvaient Lison, Laura, Thelma, Anna et Pierrette. Dans celle des grandes filles dormaient Elsa, Victoire, Louna, Louise, Agathe, Sini et Michelle. Dans la chambre des garçons, il y avait une mezzanine.

Les repas

Les repas étaient très bons et équilibrés. Le dernier repas était le meilleur car les adultes voulaient nous faire plaisir. Au petit-déjeuner, il y avait des céréales au chocolat, des céréales au miel, du nutella, de la confiture, du beurre, de la charcuterie, du fromage, des œufs, des yaourts, des fruits, du pain d'épices, du lait chaud ou froid, du jus de fruit.

Le jeudi, pour le goûter, Abel, un élève de la République, a fêté son anniversaire. Nous avons eu du gâteau au chocolat, des bonbons et du milk-shake à la banane.

En général, nous mangions au centre le matin et le soir. Les adultes qui préparaient les repas étaient Gisèle, Michèle et Jean-Pierre.

Ce qu'on retient : la météo n'était pas avec nous cette année 2019 ! Pour le **concours de Mölkky**, prévu le 5 mai, Burdignes était sous la neige et dans le vent... Mais nous le reportons au **dimanche 22 septembre** pour se rattraper ! Notez la date, nous espérons vous voir nombreux pour ce concours tant attendu.



Pour le week-end de Pentecôte, nous avons balisé les chemins sous un soleil radieux (le samedi) mais le jour J, la Burdignade s'est fait sous une pluie battante. Nous avons accueilli 55 courageux qui ont affronté cette météo peu clémente : 29 vététistes et 26 randonneurs pédestre. Nous les remercions chaleureusement de leur solidaire participation !

Un peu de déception chez les parents mais nous avons tout de même passé un bon moment qui restera inoubliable (nous nous souvenons facilement des manifestations peu ordinaires)...

Nous souhaitons aussi remercier sincèrement les Burdignants, parents et amis pour leurs dons en échange de quelques crêpes ou parts de gâteaux... Merci pour votre soutien.

Ces manifestations nous permettent de financer des projets pour les enfants. Cette année scolaire 2018/2019, l'APE a financé 70 nouveaux albums jeunesse pour la bibliothèque de l'école. Nous avons aussi largement aidé les familles au financement du voyage scolaire des primaires qui sont partis à Villeneuve de Berg pour travailler sur la Préhistoire. Pendant ce temps, les maternelles sont allés visiter la caserne des pompiers de Bourg-Argental, ils ont fait des ateliers percussions corporelles et gumboots (type de danse africaine) avec Charles Ngombegombe (danseur contemporain) et sont allés au Zoo de Peaugres pour terminer cette belle semaine en l'absence des plus grands.

Nous prévoyons (comme chaque rentrée scolaire) une assemblée générale au mois de septembre prochain. Le bureau actuel est composé de Manue Langlais Ballandraud à la présidence, Fabien Petiot à la trésorerie et Mathilde Berne au secrétariat.

Bel été à tous et RDV le 22 septembre pour gagner un séjour en gîte et ainsi prolonger les vacances !

Mathilde Berne



14 les Burdivents *par Philippe Heitz*

Une nouvelle pièce cet automne

FINI DE JOUER !



Depuis septembre, les Burdivents répètent une nouvelle pièce, sous la conduite de Gérald Casetto de la compagnie Maintes et Une Foix. Encore une nouvelle ambiance et un nouveau thème, après le huis clos de Ces Gens-là et le banquet de La Noce. Cette fois, c'est l'histoire - très imaginaire - de comédiens contraints de se réfugier en forêt pour échapper à la chape de plomb d'un dictateur qui ne tolère plus que des activités efficaces économiquement, comme...assureur ou marchand de voitures. Découverts, ils sont mis au défi par Sa Grandeur, pour sauver leur peau, de l'émouvoir par leur jeu. Ils n'ont droit qu'à cinq essais... Les Burdivents vont relever le défi ! Avec, comme toujours, du mouvement et de la couleur...

le spectacle des jeunes Burdivents

Les histoires de Mme Zonzon
Suzanne Zonzon précisément. Ah pour ça, elle en écrit des histoires, Madame Zonzon ! Elle se croit même une auteure inspirée...Le souci, c'est qu'elle ne termine jamais ses histoires. Alors ses personnages errent dans le parc de son imagination. Certains, comme Lily Fil, restent coincés dans un arbre, d'autres, vont et viennent au gré du vent,

Notez les dates des représentations à la salle Le Tilleul à Burdigines :

- samedi 19 octobre à 20h30
- vendredi 25 octobre à 20h30
- samedi 26 octobre à 20h30
- samedi 16 novembre à 20h30
- dimanche 17 novembre à 15h
-

à la salle Jacques Esterel à Bourg-Argental :

dimanche 16 février 2020 à 15h

écureuils, grand-mère perdue dans ses souvenirs... Evidemment, Suzanne Zonzon ne gagne pas de sous avec ses histoires. Alors elle s'occupe des histoires des autres : elle est « raccommodeuse de couple ». Mais quand ses clients sont Monsieur Petit Poucet et son épouse Marie-Léonie, fille de Monsieur Logre qui a tenté de dévorer toute la fratrie des enfants Poucet, ça se complique sérieusement !



Une année particulière

Delphine Thouilleux a eu la rude tâche d'animer l'atelier théâtre des jeunes Burdivents, qui, cette année exceptionnellement, regroupait à la fois écoliers et collégiens. Trouver une pièce adaptée à tous les âges, donner à chacun son rôle à jouer, faire en sorte que tout le monde soit prêt pour les deux représentations des 15 et 16 juin à la salle du Tilleul... Delphine ne s'est pas ennuyée cette année, ni ses jeunes comédiens d'ailleurs, pas plus que les 134 spectateurs venus applaudir Adèle, Arnaud, Bastien, Clément, Faustine, Gabi, Gaïa, Iwan, Leyla, Lucile, Merlin, Thelma, Tom, Ulysse et Yaël.



l'atelier théâtre des jeunes Burdivents

année scolaire
2019-2020

salle Le Tilleul
à
Burdignes



Merci à tous les parents d'élèves venus donner un coup de main pour les deux représentations, et à Gaëlle et Malorie qui œuvraient en coulisses pour préparer les jeunes artistes !

* DEUX GROUPES LE MARDI :

 primaire : 17h - 18h

collège : 18h15 - 19h15 

Pour les enfants résidant à Bourg-Argental, possibilité de monter avec le bus scolaire.

Atelier animé par un metteur en scène professionnel de la Compagnie Maintes et Une Fois (Saint-Etienne)

* adhésion : 10 € par famille - inscription pour l'année scolaire : 120 € par enfant
* règlement fractionné possible

Si votre enfant est intéressé pour participer à l'atelier « théâtre » à partir de septembre 2019, merci de vous rapprocher de Sophie TRICOT 04 77 39 68 30 ou tricot.sophie@tranquille.ch



la compagnie La LISA

Accueil Paysan

Les Burdilao sont de retour cette année avec deux manifestations en ce début d'année.

Le samedi 16 mars 90 spectateurs sont venus applaudir la troupe d'improvisation stéphanoise de La LISA à la salle du Tilleul. Une belle soirée où les improvisateurs ont conquis le public en affrontant tous les genres et tous les thèmes sourire aux lèvres et cœurs légers! Les spectateurs ont proposé les thèmes et voté pour leurs improvisations favorites. Des retours très enthousiastes pour cette première.

Le samedi 27 avril, notre désormais traditionnel concert a repris ses quartiers de printemps à la salle du Tilleul avec trois groupes au programme, Walter, Raffu et les Vieilles Carnes. Sous la pluie mais dans la bonne humeur, les spectateurs ont pu se réchauffer autour de crêpes salées et sucrées et profité de l'ambiance festive des trois groupes. 120 spectateurs pour le retour en musique des Burdilao après la coupure de l'année dernière due à l'indisponibilité de la salle.

Nous serons de nouveau à pied d'œuvre pour le concert d'ouverture de fête d'été au moins d'août.

Week-end à la ferme des Soins

par Marie Michel

Fête d'été 2018, tirage de la tombola, André gagne le 3ème prix : belle participation financière sur le montant d'un séjour dans un Accueil Paysan. Il nous invite à l'accompagner. Et le 24 mai, nous voilà sur les routes de l'Ardèche en direction de Désaignes, près de Lamastre.

Après un crochet par le site des éoliennes de La Louvesc, et des routes de plus en plus étroites et sinueuses, nous atteignons le gîte. Très chaleureusement accueillis par Béatrice et Jean-Paul Barralon, nous nous installons dans un habitat spacieux, très bien aménagé, entouré de fleurs, un peu isolé mais pas trop, au milieu de nombreux chemins de randonnée.

Sans attendre, nous partons faire plus ample connaissance avec nos hôtes : visite de la fromagerie et achats pour assurer les repas (la tomette fait l'unanimité), découverte de



la traite des brebis, multiples caresses aux deux chiens labris et leur deux adorables chiots qui nous feront la fête tout au long du séjour, et rencontre avec les trois petits cochons (dans un parc d'un ha grand luxe !!!).

Le samedi matin, nous prenons la direction de Lamastre. Nous déambulons dans les rues du centre ancien et faisons le plein de bons produits locaux au marché de producteurs . De retour au gîte, après le repas, nous testons une des randonnées proposées, qui nous emmènera jusqu'au magnifique village de Désaignes.

Le dimanche, journée de vote oblige, après le petit déjeuner sur la terrasse, le ménage, et l'au-revoir à nos hôtes, nous prenons le chemin du retour avec une petite visite au châtaignier géant et un pique-nique à Devesset, précédé de l'incontournable pétanque.

Ainsi s'est achevé un week-end de rencontres, de découvertes, de dégustations, de rires, de marches et de soleil.

Grand merci à l'association "Burdignes en fête » !

André, Béatrice, Denise, Jean-Marc, Louis, Marc et Marie

Ils ont choisi Burdignes



par Emilien Adage, Laura Tangre, Vincent Carrey et Camille Boichot (de G à D)

Nous avons choisi Burdignes à 4. Nous nous connaissons depuis l'école d'art, les vendanges, les appartements voisins de Grenoble et Lyon. Nous rêvions alors de partager une maison à la campagne pour en faire un lieu de vie, d'expérimentation, d'art, de jardin etc.

Notre premier essai de recherche de maison à louer en commun quelque part entre Lyon et Grenoble tombe à l'eau, ou plutôt tombe enceinte. Après quelques temps passés à s'adapter à l'arrivée de nos enfants respectifs, à tenter la vie au vert chacun de notre côté et à continuer de rêver à une grande maison partagée, il était temps de prendre une décision : abandonner ou réaliser ce projet.

Nous avons commencé par chercher des maisons à rénover suffisamment grandes pour y faire deux logements. Emilien et Laura qui vivent à Annonay ont profité d'une annonce de visite du réseau des Castors pour venir à nouveau se promener à Burdignes et voir un chantier de plus près, celui de Philippe Heitz à l'éco-hameau de Miroisse. Coup de coeur, on évalue la faisabilité d'une construction commune et on se laisse gagner par l'envie de dessiner notre lieu de vie. Après une première rencontre avec la mairie, maintes discussions et esquisses, une demande de permis de construire à Miroisse, le montage financier du projet, quelques frayeurs, une chouette rencontre de futur voisinage avec Pierre Burellier pour remanier et finaliser les plans, le projet peut se lancer vraiment durant l'été. Camille, Vincent, Lucien, Louison et Frieda arrivent en juillet au-dessus de la

nouvelle école de Burdignes, et nous voilà avec un premier pied à Burdignes. Nous y avons été très bien accueillis, avons tenté de battre non officiellement des records de lancer de bottes à la fête d'été, expérimenté la météo burdignante avec les conseils avisés de Pierrot Linossier, participé sous la neige et la pluie, mais bien entourés, aux événements organisés par les parents d'élèves, mangé avec délice les productions locales, bref, participé à un petit bout de la

vie d'un village choisi au gré de hasards qui font décidément très bien les choses.

Un an après, les murs de la maison s'élèvent à vitesse grand V et une nouvelle étape commence ! Merci à tous et toutes pour votre accueil !

18 Environnement & Nature

Les enfants sont toujours aussi passionnés et avides de découvertes, ils ont beaucoup travaillé à déterrer les noisettes de terre qui se trouvent souvent à 20cm de profondeur...

Ensuite, nous découvrons la flore très variée du champ de patates abandonné depuis l'an dernier : Pensée des champs, l'ampélisme commune, porcelle, mâche sauvage, bourse à pasteur, mauve, toutes délicieuses en salade...

Enfin nous passons au jardin encore très peu cultivé et bien envahi de toutes sortes de plantes soit spontanées : plantains, achillée, millepertuis, ortie, lierre terrestre, soit re-semées d'elles-mêmes : onagre, bourrache, monnaie du pape, consoude, lierre terrestre,

Ballade plantes du 18 Mai 2019

par Agnès Delmarle

Nous étions 18 à cette sortie qui cette année avait lieu à la Cartara. La pluie qui menaçait a bien voulu attendre, pour tomber, que nous ayons fini nos observations.

Comme l'an dernier, Michèle et Agnès ont initié les participants à la reconnaissance des plantes médicinales et comestibles rencontrées sur notre chemin et à leurs propriétés.

Nous suivons d'abord un sentier entre prairie et forêt : nous nous arrêtons tous les 2m tant la diversité est grande. La végétation avait du retard à cause du printemps froid et nous avons pu cueillir toutes ces plantes printanières que nous avons découvertes aux Chirattes début Avril l'an dernier : plantain, achillée, ortie, noisette de terre, barbarée, raiponce en épi, le serpolet, alchémille, pâquerette, coucou...plus quelques-unes liées à l'altitude comme le fenouil des Alpes et la pensée bleue d'Auvergne, toutes comestibles et/ou médicinales.



aunée, toutes également comestibles ou médicinales (aunée) ou les 2 (lierre terrestre, consoude).

Nous avons donc rencontré, dans ces différents biotopes, sur une ballade de 300m une très grande variété de plantes médicinales et comestibles (les 2 propriétés étant souvent liées) : cela nous a donné un aperçu de l'étendue des ressources que la nature nous offre lorsqu'on travaille avec elle et non contre elle...

Nous terminons cette matinée par la dégustation du produit de notre cueillette sous forme d'une grande salade aux saveurs riches et variées et des spécialités tout aussi délicieuses amenées par les participants.

A l'an prochain, si tout va bien...



par Estelle Lévêque

Deux mois passés à Amsterdam, la capitale hollandaise

Amsterdam est de ces métropoles que les parisiens qualifient de campagne. Ses canaux, ses ponts, ses rues peuvent facilement vous donner l'impression que vous vous trouvez dans une petite ville... dans laquelle vous pouvez marcher très longtemps. Quartier après quartier, vous vous demanderez si vous n'êtes pas déjà passé par là, si vous n'avez pas déjà traversé ce pont qui ressemble un peu à ses 1280 compères. Puis, vous comprendrez (ou peut-être que les autres expatriés que vous rencontrerez vous aideront à comprendre) que le truc, c'est de se repérer « aux angles ». Quel commerce se trouvait à l'angle de la rue que je cherche ? Un coffee-shop, qui attire un nombre incalculable de touristes venus braver l'interdit qui est ici banal. Un café brun, ce type de café étroitement lié à la culture hollandaise, aux murs jaunis par des siècles de fumée de tabac. Un restaurant italien, mexicain, français ou japonais où vous entendrez

parler des anglais, des belges, des espagnols ou des australiens. Ou peut-être était-ce un de ces salons de thé qui donne tout son sens au mot « cosy », où vous vous étiez abrités en cette après-midi de février, alors que le vent et la pluie avaient décidé de faire équipe pour annuler votre programme de flânerie au cœur de la ville.

Retrouvez cet angle de rue, trouvez votre chemin vers l'un des magnifiques musées d'art de la ville, ouvrez l'œil car aucune façade de bâtiment n'est la même, dégustez au détour d'une boulangerie une stropwafel, cette délicieuse gaufrette fourrée au sirop... Et surtout, n'oubliez pas de regarder avant de traverser la rue ; à Amsterdam, les vélos sont silencieux et affluent par milliers.



construction d'un four à pain communal

par Agnès Delmarle

Histoire de « petits fours » : Quatre burdignants (Yann, Maxime,Manu,Agnès) reprennent un projet de construction de four à pain communal qui dormait depuis une bonne douzaine d'années...Le but est que ce futur four soit un support de convivialité supplémentaire , qu'il soit utilisable par les associations du village qui souhaitent s'en servir pour leurs évènements (exemple au hasard : la fête d'été...), mais aussi par les particuliers pour des fêtes privées (les conditions pour l'utilisation restant à définir). Il y a eu : Les discussions autour du projet (2 ans déjà), les plans de l'abri du four, les contacts avec un artisan spécialisé dans la construction des fours à pain et qui nous accompagnera , les devis, le lien avec la mairie qui appuie le projet ,puis nous attendions le terrassement et la dalle offerts par la commune. Le bois aussi offert avait été abattu par Dédé et emmené à la scierie. Des habitants nous ont donné des pierres et même les briques d'un ancien four à

démonter. La charpente de l'abri sera faite de troncs juste écorcés donc du bois rond (pas le plus facile comme on le verra dès le premier chantier...). Heureusement de nouvelles recrues nous rejoignent... Commencent alors les chantiers collectifs : traçage, taille des bois sous la conduite de Yann, notre charpentier: très long vu notre choix du bois rond , de la taille manuelle et pour la plupart, notre inexpérience . Enfin une première ferme est montée ...

Parallèlement nous avons fait quelques actions pour récolter les fonds nécessaires à l'achat des matériaux de construction et à payer notre « coach »: vente de pain fait par Max, au porte-à porte en avril 2017, nouvelle fournée en Mai, vendue lors des élections présidentielles , près de la mairie (ça faisait une raison de plus pour aller voter...), Concert-gouter-buvette au camping de Thierry et Manu en Avril 2018, une vente de Tourtignes* cuites au feu de bois à Joanabel début Mars 2019 , vente de gâteaux « maison » le 16 Juin, et bientôt une fête des Tourtignes* le 6 Juillet à partir de 18 h où on pourra les déguster en écoutant la musique du groupe folk N'Akiem.

Notre association qui porte ce projet a tenu son AG le 12 Juin dernier : nous avons gagné quelques adhérents supplémentaires , changé le nom de l'association qui était « hauts les Pains » : elle s'appelle désormais « **Les Petits Fours** », fait le bilan et envisagé la suite : une possibilité de subvention du département dont nous a informés le Maire, continuer les chantiers,





mettre au point une charte qui précise les conditions d'utilisation du four et de l'espace communal qui est autour. Nous continuons d'accueillir avec joie toutes les bonnes volontés et bien sûr les nouveaux adhérents...

Contacts: Manu Langlais Ballandraud : 06 71 11 86 20 / Agnès Delmarle : 04 77 61 57 36 ou agnes.delmarle@orange.fr

* *Tourtignes* : spécialité ancestrale de Burdignes (chaussons farcis), cuites au feu de bois et lancées pour la première fois à Joanabel en 2018...

le fournil de Joanabel



par Philippe Heitz

Maxime Maringue est paysan-boulangier bio à Burdignes, installé au hameau de Joanabel sur la route de La Faye. Avec ses deux bras et ses deux mains, et une belle dose de courage et de ténacité, il fait tout : réparer



le toit de la vieille ferme, rebâtir le vieux four à pain, semer et moissonner à la main son seigle, pétrir et façonner ses pains, mariant les savoir-faire de la terre et du feu. Cuits au feu de bois, ses pains sont tous faits de farines



issues de céréales labellisées bio: blé, petit épeautre et seigle et vendus au marché et à Biocoop à Bourg-Argental. Mais son développement professionnel demande à être consolidé sur ses deux métiers. Il a besoin de 8 ha de terres pour compléter les 4 ha loués à la commune pour atteindre la surface minimum d'installation agricole, qui ouvre la voie aux aides à l'installation. Et il lui faut aussi doubler la taille de son four pour faire des fournées plus grosses : il ne répond pas à la demande ! Comme quoi, les clients apprécient le travail bien fait...



22 éco-hameau de Mirosse

les chantiers se poursuivent

par Philippe Heitz

Activité intense des artisans en ce début d'été à Mirosse. A l'entrée, l'entreprise de menuiserie et charpente Maurin (Burdignes) achève la pose du bardage bois et des volets de la maison de Régis et Sylvie Gohier. En lisière de forêt, l'entreprise de menuiserie et charpente MCA (Montregard) a monté et tuilé en deux semaines seulement les deux maisons mitoyennes des familles Carrey-Boichot et Tangre-Adage (p.17). Efficacité impressionnante de la préfabrication des maisons à ossature bois. Quatre maisons sont habitées et trois en chantier. Il reste trois parcelles à vendre dans la bande centrale.



Burdignes en 1945

l'agriculture par Pierrot Linossier

L'agriculture tient aujourd'hui une place sociale et économique importante dans notre commune : une vingtaine de sièges d'exploitation et près de 50 actifs (exploitants et salariés). Un petit retour en arrière nous montre que cette place était plus importante encore en 1945, surface cultivée et nombre de paysans. Une grande partie des surfaces cultivées a été absorbée par la forêt dans les années 50 (plantations gratuites, exemption d'impôts fonciers pendant 30 ans). Il fallait du bois pour les

mines... que l'on s'apprêtait à fermer !!! Pendant la deuxième guerre mondiale, 37 jeunes hommes de la commune ont été prisonniers en Allemagne. Les femmes avec les Vieux de la guerre 14-18 ont fait fonctionner tant bien que mal cette centaine de fermes.

Les paysans étaient principalement cultivateurs, mais également éleveurs. Chaque ferme pouvait compter en moyenne 10ha, 6 vaches, 5/6 chèvres, 2/3 brebis, 1 truie ou 2/3 porcs d'engraissement et une basse-cour. 70% des fermes avaient un cheval en 1939, avant la réquisition par l'armée. En 1945, les chevaux se comptaient sur les doigts de la main.

Productions végétales:

Prairies naturelles : foin et pâturage, mais également pâturage des bois. Seigle : première culture: pain, alimentation porcine, son pour les bovins... Trèfle : foin. Colza: chaque famille produisait environ 50 l d'huile annuels. Pommes de terre : autoconsommation humaine, vente, alimentation porcine, vente de semences. Vigne: une vingtaine d'ha dans « les bas » de la commune

Avoine : plus petite surface, destinée à l'alimentation des chevaux

Betteraves et topinambours : alimentation bovine

Potager familial (manque d'eau)

Les paysans faisaient appel à une batteuse (entreprise) avec entraide par le voisinage, chantier pouvant atteindre 25 personnes c'était la fête !

Elevage :

Vaches : lait livré à la laiterie de St-Sauveur en Rue (pour le haut de la commune seulement), transformation en beurre et en fromage (caillé doux et caillé aigre, fourme) pour la vente sur les marchés de Bourg-Argental et d'Annonay, suspendus pendant la guerre, et consommation familiale + veaux de lait vendus aux bouchers locaux - Saillie naturelle payante par une dizaine de taureaux sur la commune

Chèvres : lait pour transformation en fromage (caillé doux et caillé aigre) et viande de chevreau (vente et autoconsommation) - Quelques boucs par hameau pour la saillie des chèvres

Brebis : viande d'agneau et laine, cardée à Vocance, principalement pour la confection des chaussettes des membres de la famille

Porcs : quelquefois une truie pour la production de porcelets (à vendre et à engraisser), ou 2 à 3 porcs d'engraissement (vente d'un porc gras pour financer l'achat des porcelets)

Basse-cour : vente d'œufs et de quelques volailles et autoconsommation

Chevaux : traction animale, relayés par des attelages de vaches après 1940

La fête du cochon rassemblait les familles. A la question de l'instituteur « Quelle est la plus grande fête de l'année ? » , les enfants répondirent « C'est la fête du cochon ».

La population du village était donc essentiellement agricole. Les enfants représentaient une main d'œuvre importante. D'ailleurs, l'école commençait après les récoltes au 1^{er} octobre et se terminait le plus souvent début juin pour la garde des troupeaux.



En l'absence d'enfants dans la famille, les paysans faisaient appel à de jeunes bergers citadins de 10 à 14 ans qui, au moins, mangeraient à leur faim. La vie des familles était réglée sur les saisons. Une majorité de Burdignants vivaient de l'agriculture, avec de très faibles revenus. On quittait alors l'école vers 13/14 ans, pour partir travailler, la plupart du temps, comme tisseuse ou en temps qu'ouvrier agricole saisonnier.

recensement des agriculteurs en 1945 *par Pierrot Linossier*

Première liste des lieux-dits. La suite dans le prochain bulletin d'hiver (n°50)...

Nous faisons appel à la mémoire des lecteurs pour compléter ou corriger ces données.

	lieu-dit	famille
1	Bechetoile	Fanget Antonin-Géry Florentine
2	Bel Air	Arnaud Paul - ?
3	Mounes	Courbon Marcel-Lucie Girodet
4	Mounes	Ruard François-Richard Antonine
5	L'Ailleul	Arnaud Frédéric-Caroline Barallon
6	Grand Vernat	Léger Jean-Marie-Camille ?
7	Pavillon	Joubert Roger-Richard ?
8	Dovezet	Ballandraud - ?
9	Dovezet	Richard- ?
10	Dovezet	Juliat Séraphin- ?
11	Dovezet	Martel- ?
12	Les Plats	Chaize Gustave ou Célestin
13	Rochassieux	Pauze- ?

	lieu-dit	famille
14	Rochassieux	Mounier-Roux
15	Doivieux	Bacher Joseph- ?
16	Doivieux	Perrier Camille-Marie ?
17	Doivieux	Ollagnon Maxime et Célestine
18	La Vigne	Romézy-?
19	Les Granges	Gache Joannès-Barallon Maria
20	Chirolles	Mounier Pierre-Desmartin Cécile
21	Beaujon	Bacher Séraphin et Angèle
22	La Pétilière	Januel Pierre et Marie
23	Croix Fleurie	Perrier Victorin et Victorine
24	Prapouet	Deygas Régis-Roux Marie-Louise
25	Bayard	Girardon- ?
26	Les Bénevis	Féasson Noël-Gras Régine

samedi 19 août à partir de 19h :
concert fête d'été avec Tarafan et Bardan

dimanche 22 septembre à 14h :
concours de Mölkky organisé par l'APE

**représentations des Burdivents
à la salle Le Tilleul à Burdignes :**

- samedi 19 octobre à 20h30
- vendredi 25 octobre à 20h30
- samedi 26 octobre à 20h30
- samedi 16 novembre à 20h30
- dimanche 17 novembre à 15h
-

à la salle Jacques Esterel à Bourg-Argental :

dimanche 16 février 2020 à 15h

